

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

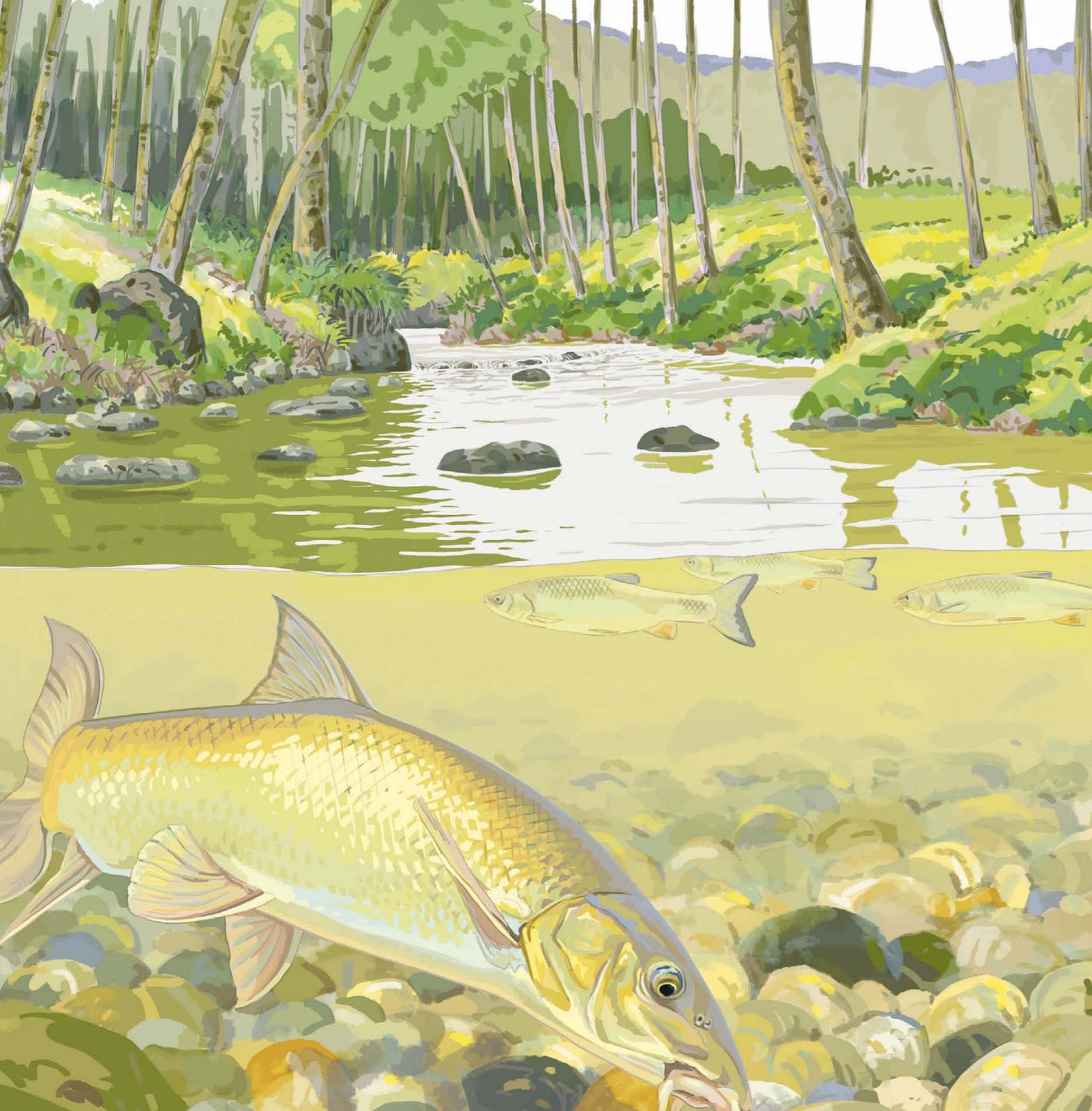
# 2020

Rapport moral synthétique



#JePêcheDansLeTarn

Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



LE MOT DU PRÉSIDENT

4

LA FÉDÉRATION

5

LES CHIFFRES 2020

7

LES FAITS MARQUANTS

8

LA PISCICULTURE DU PUJOL

9

LES EMPOISSONNEMENTS

10

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

12

LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

15

LES GARDES-PÊCHES

16

LE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

17

L'ÉDUCATION À LA PÊCHE ET AUX MILIEUX AQUATIQUES

20

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

21

**Mentions légales :**

Réalisation : Fabian AGENEAU - Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Directeur de publication : Jean BOYER - Date de parution : mai 2021.

Impression : Imprimerie du Progrès - 150 exemplaires.

Crédits photos : Fabian AGENEAU, Bénédicte PROUFF, Fabien LAURIOL, Morgan POUPELIN, Pierre BOYER, Laurent MADELON - FNNP, Philippe CARRIERE-Filfish.

Illustrations page 2 : Nicolas De Faveri - Autres illustrations : Victor Nowakowski.





Elus et salariés sommes fiers, car cela est une première dans l'histoire de notre Fédération, de nous adresser à tous nos partenaires (élus, administration, presse, soutiens financiers, AAPPMA) à l'aide d'un support de communication qui témoigne exhaustivement de la diversité et de la vitalité de nos actions.

Ce document est une synthèse qui retrace notre activité 2020. Il met aussi un coup de projecteur sur les succès, les efforts, les difficultés, rencontrés par nos équipes au cours de cette année marquée par la crise sanitaire.

Au gré des pages qui suivent vous allez découvrir que, malgré tout, 2020 aura été riche grâce à la mobilisation de notre équipe de salariés et à l'implication des membres du conseil d'administration.

Que retenir de cet exercice ?

Il aura été fondateur car il aura été celui de la mise en place de nos stratégies à 5 ans dans les domaines suivants :

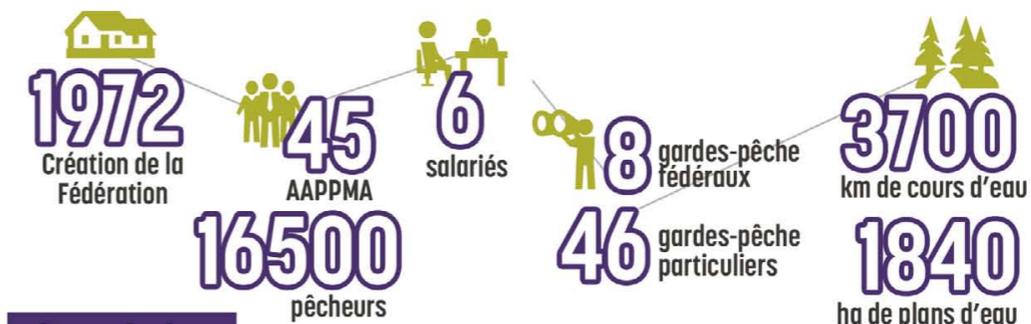
- la protection du milieu aquatique avec l'actualisation de notre PDPG,
- le développement du loisir pêche avec la création d'un SDDL, P,
- l'animation auprès des jeunes avec la création du projet éducatif.

C'est sur ce programme qu'avait été élu le conseil d'administration en place : il a été respecté. Notre feuille de route est dorénavant claire et nous nous retrouverons l'an prochain pour un premier bilan de ce plan quinquennal.

Merci sincèrement pour tous les soutiens que vous nous avez apportés et pour ceux que vous nous apporterez encore en 2021.

Bonne lecture.

Jean BOYER, Président de la Fédération.



Quelques chiffres

## Nos missions

- Coordonner et aider les actions des AAPPMA ;
- Définir les orientations générales de gestion et de protection du milieu aquatique ;
- Agir pour la protection de l'environnement ;
- Promouvoir le loisir pêche et défendre l'intérêt des pêcheurs ;
- Sensibiliser et éduquer au loisir pêche (ateliers pêche, animations, ...) ;
- Assurer la collecte de la CPMA (Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques).

## Les élus



Jean Boyer  
Président



Michel Vaute  
Trésorier



Alain Navech  
Secrétaire



Yoland Azaïs  
Vice-président



Manon Compan  
Secrétaire adjoint



Gavino Arce  
Administrateur



Lionel Boulanger  
Administrateur



Jean-Luc Cabrol  
Administrateur



Alain Couzinié  
Administrateur



Philippe Fourrey  
Administrateur



Marc Gilbert  
Administrateur



Fabrice Joubert  
Administrateur



Gilles Massiau  
Administrateur



Bernard Mazars  
Administrateur

● Le bureau



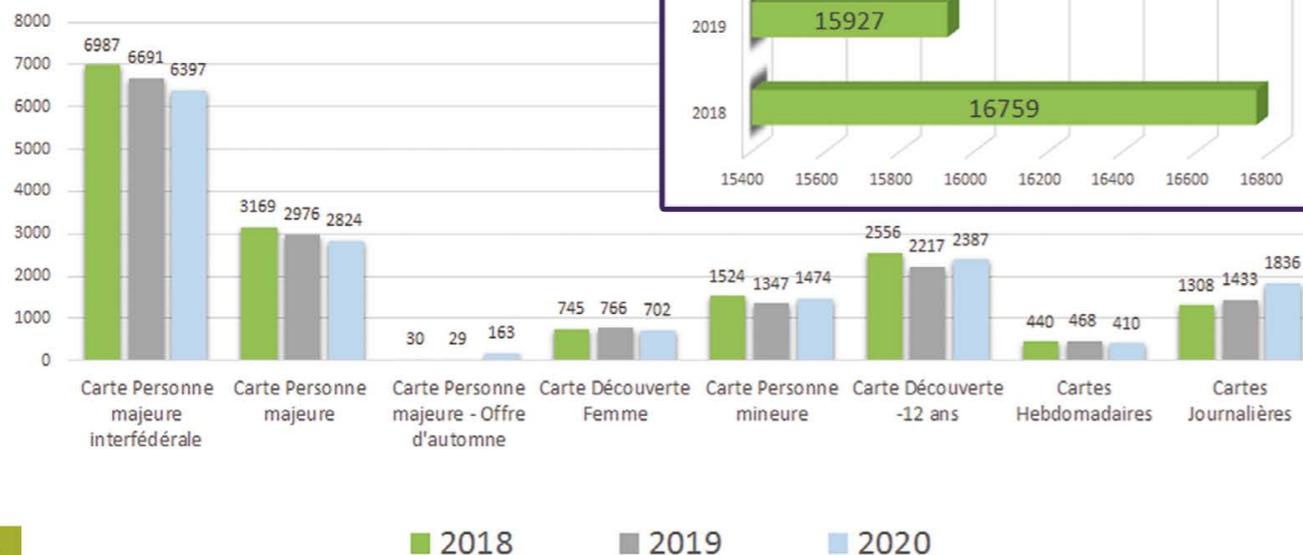
# LES CHIFFRES 2020

Pour 2020, malgré une année de pêche très largement impactée par des périodes de confinement et de privations de déplacement, on dénombre un total de **16 193 cartes de pêche** (15 927 en 2019) vendues sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr), soit une hausse de **+1,67 %** par rapport à 2019 :

- Cartes « personne majeure interfédérale » et « personne majeure » : **9 221 (- 4,8 %)**
- Cartes « personne majeure promotionnelle d'automne » en vente à partir du 1<sup>er</sup> septembre au lieu du 1<sup>er</sup> octobre : **163 (+ 462%)**
- Cartes « personne mineure » : **1 474 (+ 9,43 %)**
- Cartes « découverte femme » : **702 (- 8,36 %)**
- Cartes « découverte enfant - 12 ans » : **2 387 (+ 7,67 %)**
- Cartes hebdomadaires : **410 (- 12,3 %)**
- Cartes journalières : **1 836 (+ 28,12 %)**



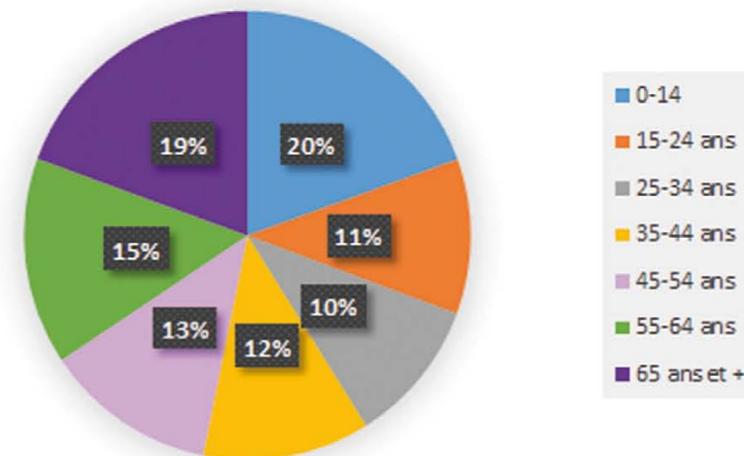
## Répartition des produits depuis 2018



## Total des cartes vendues depuis 2018

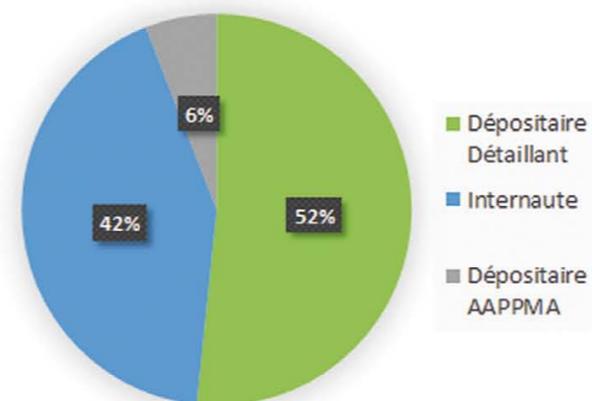


## Répartition des produits par tranches d'âges en 2020



La répartition des produits par tranches d'âges en 2020 est assez homogène. Plus de 30 % des pêcheurs ont moins de 25 ans. La tranche d'âge des 25 - 64 ans que l'on peut considérer comme majoritairement «actif» représente environ 50 % soit la moitié des pêcheurs, tandis que les plus de 65 ans représentent seulement 19 % des adhérents de l'année 2020.

## Répartition des commandes en 2020



48 % des pêcheurs achètent leur carte de pêche de chez eux contre 52 % qui passent par un revendeur agréé (dépositaire ou AAPPMA).



# 82

C'est le nombre total de dépositaires actifs en 2020 sur tout le territoire. Il s'agit de magasins revendeurs d'articles de pêche, de bureaux de tabac-presse, d'offices de tourisme, d'épiceries, de mairies, ... mais aussi des AAPPMA elles-mêmes.



# LES FAITS MARQUANTS



Finalisation de la rédaction du SDDL\* \*

Finalisation de la rédaction du PDPG \*



Lancement d'un projet d'éducation à l'environnement

Challenge carnassiers «Henri Hermet» 2020



COVID-19 : protocoles, communication de crise, ...

Etude et premiers résultats sur la PKD



Le Tarn passe sur TF1 avant l'ouverture 2020

PDPG\* : Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles

SDDL\* : Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche

# LA PISCICULTURE DU PUJOL

S'agissant de la gestion de la pisciculture, la solution mise en œuvre en 2019 ayant fait ses preuves, a été reprise pour la campagne 2020.

Nous avons ainsi acheté et stocké, pour les redistribuer nous-mêmes plus de 60% des truites AEC et fario de la dotation aux AAPPMA. Les 40% restants (10 tonnes d'AEC) ont été directement livrés par deux piscicultures, l'une tarnaise et l'autre héraultaise (FDAAPPMA de l'Hérault). La pénurie de poisson s'est donc confirmée et, pour y faire face, nous avons été contraints de faire appel à des fournisseurs extérieurs au département du Tarn (Landes, Charente, Hérault et Aveyron) pour satisfaire les besoins des AAPPMA.

Ce modèle a bien fonctionné cette année encore, mais il a révélé sa fragilité : rareté de la ressource, coût non maîtrisé de celle-ci et risque de défaillance des producteurs. Au-delà de l'enjeu économique, nous avons surtout relevé et retenu le risque de rupture d'approvisionnement.

Pour disposer d'éléments d'appréciation objectifs, nous avons fait réaliser un audit par un prestataire extérieur. Cette étude a confirmé toutes les difficultés que présenterait la reprise d'une formule d'élevage «d'un bout à l'autre», soit de l'œuf à la truite portion, en raison de la température et de la qualité de l'eau ainsi que des risques de PKD. En revanche, cet audit a démontré tout l'intérêt que nous aurions à produire des truites portions à partir de truitelles d'automne. Cet intérêt serait de deux ordres : maîtrise de nos besoins grâce à notre indépendance et potentiel non négligeable d'économies. Cette formule sera donc testée pour la campagne 2021.

## Les dotations en truites



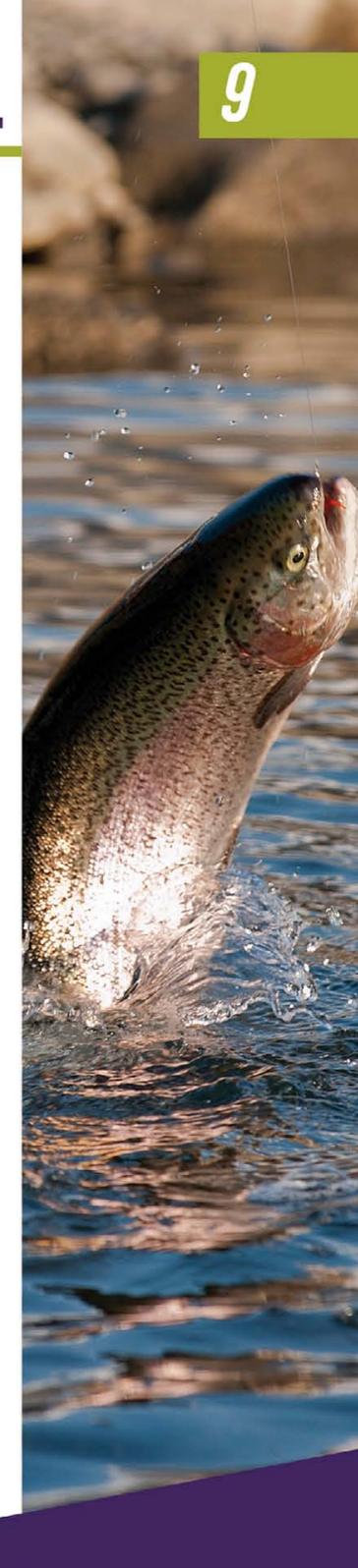
7 890 kg de truites fario



17 910 kg de truites arc-en-ciel

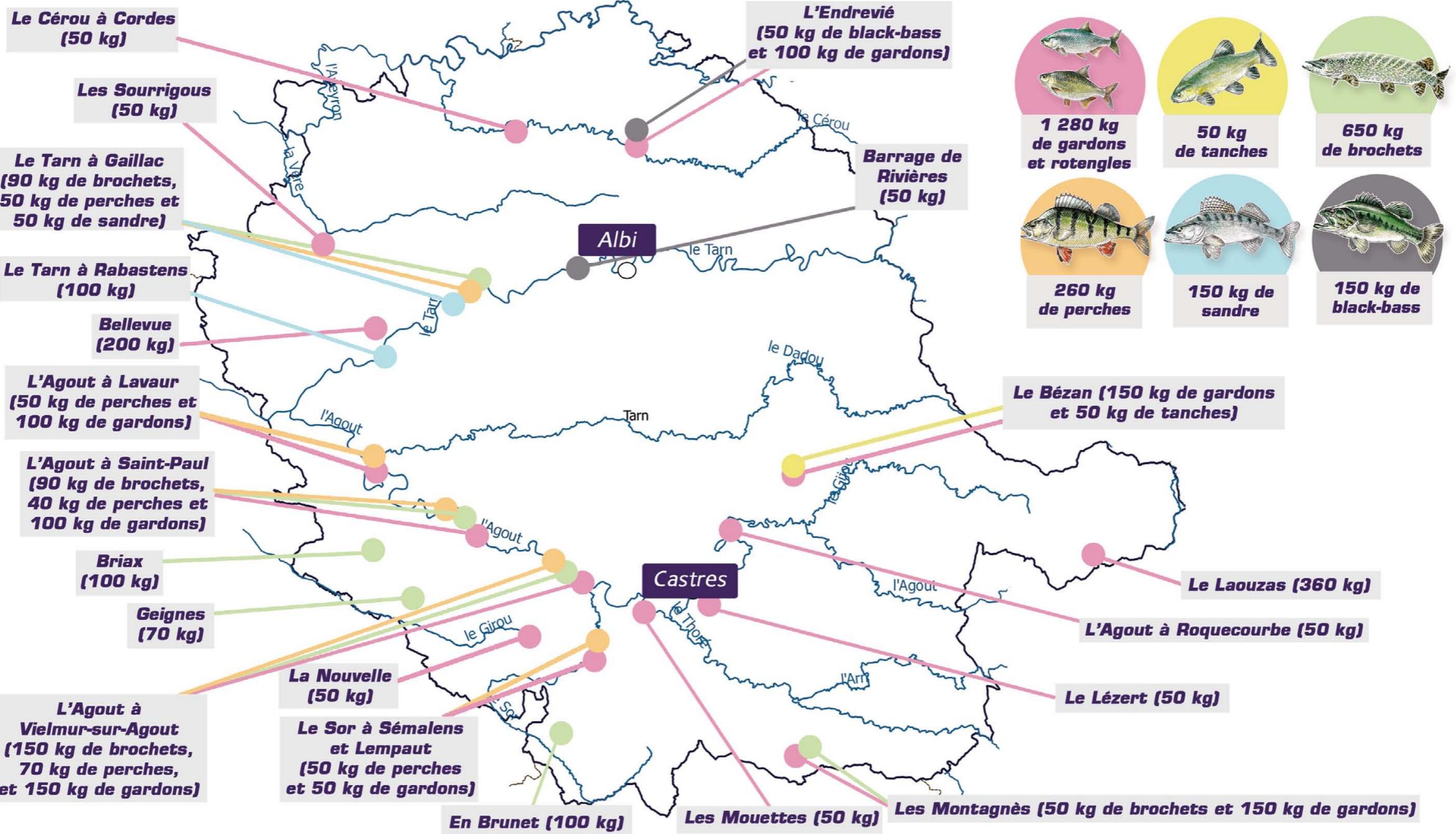


Arrivé de Guillaume Bibal, nouveau pisciculteur en janvier 2020

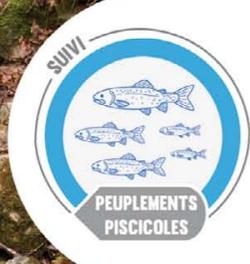


# LES EMPOISSONNEMENTS

La Fédération attribue, à titre gratuit, aux AAPPMA du département plusieurs dotations de poissons (hors salmonidés) :



## Connaissance et suivi des peuplements piscicoles

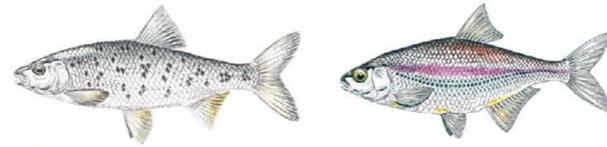


**8** inventaires piscicoles par pêche électrique : *le Taurou, l'Orival, la Vèbre, l'Ambias, le Cérou, le Céroc, le Grelle.* (diminution des inventaires liée à la COVID-19).

**1** pêche de sauvetage (Jardin du Mail à Castres).



*inventaire piscicole dans les Monts de Lacaune*



**L'ÉPIRINE LIPPUE**

**LE SPIRLIN**

La Fédération poursuit :  
- ses suivis d'espèces non-indigènes comme le **Spirlin** ou l'**Epirine Lippue**,  
- ses suivis sanitaires des populations piscicoles.



## L'étude PKD



La Fédération participe à l'étude régionale PKD menée par l'Association Régionale Pêche Occitanie (ARPO) en collaboration avec le Dr Lautraite, vétérinaire aquacole.

8 stations déterminées dans le bassin de l'Agout, les résultats préliminaires : **une seule station est indemne du parasite : le Viau en amont du Laouzas.** S'il est présent sur les 7 autres, les impacts ne sont pas les mêmes, des lésions n'étant observées que sur 4 d'entre elles : Le Sor à Durfort, le Thoré à Mazamet, l'Agout au Bez et le Gijou à Rocalet.



*Le Docteur Lautraite*

## Le calcul des «NTT» sur stations de suivis thermiques

La Fédération a poursuivi l'étude «Niveaux Typologiques Théoriques» (nouvelles stations : le Cérou à Milhars et la Vère à Larroque) avec l'aide du Syndicat de Rivière Cérou-Vère . Un rapport complet a été transmis aux partenaires, il sera encore complété en 2021, avec la pose de thermomètres minima sur le Tarn amont, le Viaur et l'Agout à Roquecourbe.

**28** stations suivies depuis 2017

*Pose d'un thermomètre sur le Cérou à Milhars*

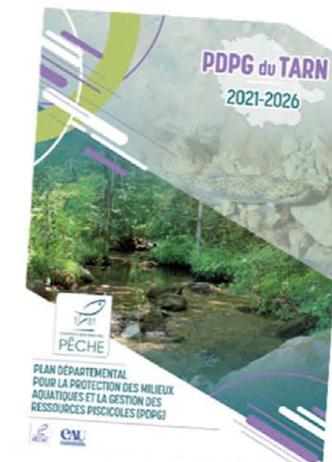


Finalisation du PDPG (Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles) : analyse, contact avec les partenaires, rédaction, élaboration du plan d'action, correspondance avec le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche, rédigé en parallèle.



Le contenu, les grands principes et les actions à retenir pour **les 5 années à venir** ont été validés par la Commission Milieux Aquatiques de la Fédération puis par le Conseil d'Administration.

## Réactualisation du PDPG

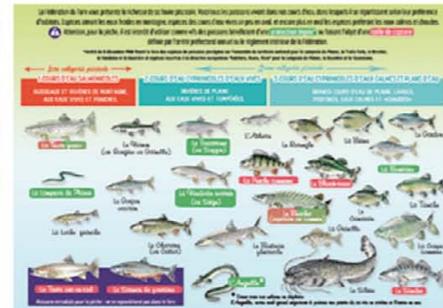


*Page de couverture du PDPG*



## Prévention sur le développement des espèces exotiques envahissantes

- L'Association Régionale Pêche Occitanie a lancé depuis l'été 2020 une étude sur les espèces exotiques envahissantes.
- La Fédération communique sur les espèces utilisées en vifs pour la pêche : création par la Fédération d'un poster et d'un flyer. Ces supports ont été diffusés auprès des AAPPMA et des principaux revendeurs de cartes de pêche du département.



Le flyer « espèce piscicole du Tarn » en format A5

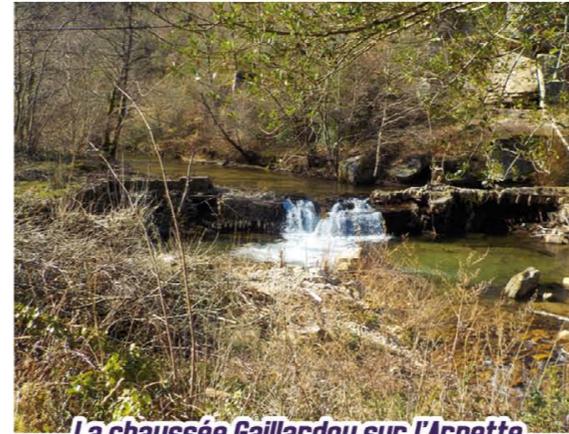
## La restauration de la continuité écologique

- La Fédération continue de suivre le Greissentous à Murat-sur-Vèbre et la Colombière à Lacaune.
- Suivi de l'application de la loi sur la continuité écologique sur l'ensemble du département, une nouvelle politique de l'Agence de l'Eau Adour Garonne est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020.



Le Greissentous à Murat-sur-Vèbre

La Fédération continue de donner des avis techniques à l'Administration, elle a également suivi attentivement des projets potentiellement impactants : curage de la retenue du Rieu-frech par EDF et le projet d'une mine de tungstène envisagée à Fontrieu (La Fédération doit réaliser cette année un état des lieux qui permettra de mettre en évidence d'éventuels impacts sur les ruisseaux du Vernobre et ses affluents).



La chaussée Gaillardou sur l'Arnette

Autre exemple : le dossier de l'usine Gaillardou sur l'Arnette, celui-ci a finalement été rejeté par l'administration par arrêté du 09/09/2020. Cette chaussée devrait donc normalement être effacée puisque le cours d'eau est classé au L214-17 2ème alinéa. Il ne resterait plus alors qu'à traiter la chaussée de Licageac pour ouvrir complètement la circulation piscicole sur l'Arnette amont de l'usine de Madagascar, soit 13 km.



- La Fédération participe à des comités de pilotage de sites remarquables : sites Natura 2000 pilotés par le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc ou d'autres structures, Réserve naturelle Régionale, Sites de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn, ...



Inauguration d'un panneau d'information en octobre 2020, pour protéger les truites et les écrevisses sur le Melzic, classé Natura 2000

- De manière régulière, la Fédération communique sur la protection de l'environnement : préservation de la Moule Perlière, préservation de l'écrevisse à pattes blanches, sensibilisation à la perturbation des milieux aquatiques, ...

# LES GARDES-PÊCHES

## Les gardes-pêche particuliers

**7** nouveaux gardes-particuliers ont reçu une formation puis ont été assermentés en 2020.

**28** AAPPMA sur les 46 AAPPMA du département ont actuellement au moins un garde-pêche pour contrôler leurs ténèments.

**46** gardes-pêche particuliers sont actifs pour contrôler l'exercice de la pêche et surveiller les milieux aquatiques.

**284** tournées effectuées.

**2345** pêcheurs contrôlés, soit moitié moins qu'en 2019.

## La garderie fédérale

**8** gardes-pêche fédéraux.

**62** jours de sorties (en groupe ou seul).

**1504** pêcheurs contrôlés.

**57** procès verbaux dressés.



La Fédération remercie l'OFB pour sa collaboration en matière de surveillance et de protection des milieux aquatiques.

# LE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

Création et réalisation du premier Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL). Ce document fait l'état des lieux du fonctionnement de notre loisir dans le département, en corrélation avec le PDPG et propose les actions à mener pour optimiser la pratique de la pêche pour tous.

Le potentiel de développement du loisir pêche sur le territoire est important. Les attentes des pêcheurs sont donc connues et les actions à mener ont été identifiées et priorisées.



Le plan d'actions a été définitivement validé par le Conseil d'Administration dès le début de l'année 2021 et a immédiatement été mis en œuvre. Il constitue la feuille de route de la Fédération pour les 5 années à venir.

## Le label hébergement pêche

La Fédération poursuit la procédure de développement des hébergements spécifiques : 2 nouveaux hébergements ont reçu officiellement le label « Hébergement pêche ».



**6** gîtes labellisés dans le Tarn

## Réalisation du SDDL



Page de couverture du SDDL



Labellisation du gîte les «carnassiers»

## Des nouveautés réglementaires



• Instauration de la Taille Légale de Capture (TLC) à 23 cm pour la Truite fario sur les cours d'eau et plans d'eau de 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole et sur le Thoré et le Cérou en 1<sup>ère</sup> catégorie.

• Suppression de la TLC pour la Truite arc-en-ciel en 2<sup>ème</sup> catégorie.



• Un nouveau secteur de pêche de la carpe de nuit à Aquaval à Lautrec et sur le Dadou à Briatexte (pêche no-kill pour ce dernier).

• Création d'un nouveau parcours « 1 carnassier » et pêche de la carpe no-kill au Laouzaz,



• Application d'une fenêtre de capture pour la Perche commune sur l'ensemble du territoire 2<sup>ème</sup> catégorie.



Modification de la limite entre la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie sur le Thoré.

**Suppression des cartes supplémentaires à Souel et Vère-Grésigne**

## Le challenge interdépartemental «Henri Hermet 2020»

La Fédération a organisé en septembre 2020, la manche tarnaise du Challenge Interdépartemental «Henri Hermet» :

- 59 équipages se sont affrontés dans une compétition de pêche des carnassiers en embarcation sur le bief d'Aiguelèze,
- 122 poissons homologués : 29 sandres, 53 black-bass, 33 perches et 1 silure.



Pêche en embarcation pendant le challenge

## Le projet d'acquisition du lac de Serviès

Un projet ambitieux : achat du lac de Serviès avec le financement de la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage et la Fondation Préservation Patrimoine Pêche, du Conseil Régional d'Occitanie, du Département du Tarn, de la Communauté de Communes Lautrécois Pays d'Agout et de la Commune de Serviès.

C'est un projet multi-partenarial inédit en France, associant pour la première fois les Fondations et Fédérations départementales de la Chasse et de la Pêche, en partenariat avec les pouvoirs publics et un panel d'experts environnementalistes pour remédier à la biodiversité actuellement limitée de ce site fortement anthropisé.



Une fois l'acquisition foncière actée, une phase de diagnostic complet de la biodiversité présente sur le site ainsi qu'une réflexion sur les aménagements à effectuer commencera. L'objectif de reconquête de ce site pour la préservation des espèces ainsi que pour sa valorisation a bel et bien débuté.

### Le plan d'eau de Serviès



## Les trophées Pêche Durable 2020

Les Trophées « Pêche Durable », mis en place depuis quelques années par la Région Occitanie, récompensent une AAPPMA par département pour une action en faveur d'une " Pêche Durable ". Un jury composé d'élus de la Région et des Fédérations de Pêche sélectionne une association lauréate et lui attribue une aide financière de 2000 €.

En 2020, c'est l'AAPPMA d'Anglès qui a été honorée suite à la réhabilitation du plan d'eau de Maresq, propriété de la commune de Lasfaillades.



**500** enfants initiés à la pêche et à l'éducation à l'environnement.

**38** demi-journées dédiées à la découverte de la pêche pour de divers partenaires.

**5** stages de pêche de 2 jours pour de nombreux enfants.

**5** Ateliers Pêche Nature (APN) AAPPMA Briatexte, AAPPMA Dourgne-Sorèze, AAPPMA Graulhet, AAPPMA Mazamet, AAPPMA Vabre-Lacaze.

✚ Des animations dans le cadre scolaire : le festival Cinéfeuille à Labruguière et la Fête de la Science à Gaillac.



• **Un nouvel outil d'éducation à l'environnement**

La Fédération a travaillé sur la création d'un nouvel outil pédagogique. Il se présente sous la forme d'un jeu de 7 familles et il permet de découvrir de manière ludique les différents poissons et les animaux qui vivent dans la rivière ou à proximité de celle-ci.

Cartes extraites du jeu de 7 familles



**Lancement d'un projet d'éducation à l'environnement**



La Fédération a organisé en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn, la traditionnelle cérémonie des vœux en janvier 2020 :

- Pérennisation du partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn,
- Valorisation des actions et projets menés par la Fédération en 2019,
- Présence de nombreux élus, des partenaires techniques et institutionnels.



Le Président de la Fédération à la cérémonie

**Le Carrefour National de la Pêche et des Loisirs 2020**

La Fédération a participé, en partenariat avec Tarn Tourisme, au Carrefour National de la Pêche et des Loisirs en Janvier 2020.



Le stand «tarnais»

**Le Tarn à l'honneur sur TF1 pour l'ouverture 2020**

Un reportage inédit tourné dans le Tarn a été diffusé le 13 mars 2020 au Journal Télévisé de 13h à l'aube de l'ouverture de la pêche en première catégorie piscicole 2020.



## Des efforts de communication dans la presse écrite et à la radio

**20** papiers dans la presse écrite. (La Dépêche du Midi, le Tarn Libre et le Journal d'Ici) traitant de l'actualité fédérale, dont 4 «Une».

+ De nombreux interviews sur les radios locales comme 100%, Radio d'Autan ou encore Radio Lacaune.



interview du Président par la radio 100 %

## Période de confinement et de déconfinement - communication de crise

• La Fédération a rédigé une vingtaine de communiqués qui ont ensuite été diffusés sur l'ensemble de nos supports numériques (réseaux sociaux, site internet et flash info). Les médias d'informations (presse écrite et radio) ont également participé à la diffusion d'informations.

• En parallèle, un important travail de concertation a été fait auprès de 75 mairies pour permettre la réouverture des plans d'eau (fermés par décret en mai 2020) en partenariat avec la Préfecture et ceci jusqu'à une réouverture totale début juin.



Création d'une affiche pour respecter les gestes barrières à la pêche

## Charte graphique : création de logo pour les AAPPMA

Dans un souci de cohérence graphique et afin d'affirmer sa marque, la Fédération a créé pour chacune de ses AAPPMA un logotype personnalisé émanant d'une charte graphique nationale édictée par la FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France).



Exemple d'un logo d'AAPPMA

## Le guide piscicole 2021 et la newsletter «Ricochets»

• Imprimé en 17 000 exemplaires, le guide piscicole n'a pas connu de grands bouleversements : mise à part une actualisation de la réglementation. Au dos de la carte piscicole en format A3, le pêcheur retrouve désormais un poster «Les poissons du Tarn». Le guide est toujours très apprécié.

• Depuis 9 ans, la Fédération édite mensuellement sa newsletter numérique «Ricochets». Plus de 2600 pêcheurs sont abonnés.



Une de couverture du guide 2021

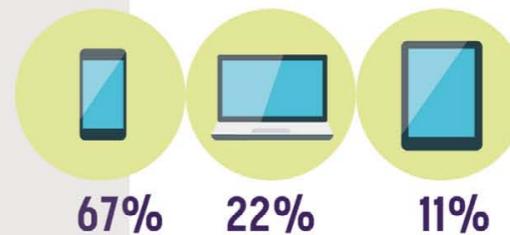
## Le site internet www.pechetarn.fr

**59 697**

visites toute l'année

(par ordinateur, smartphone ou tablette)

(soit +59 % qu'en 2019 avec 37 482 visites).



Le site internet est actualisé de manière hebdomadaire, de nombreuses actualités sont publiées (vie de la Fédération, projets en cours, communiqués, relai d'actions des associations locales, jeu concours, ..). De plus, son design moderne et l'inscrustation de la carte interactive GEOPECHE sont de vrais atouts digitaux. Le site est très apprécié des pêcheurs, en effet, ils sont de plus en plus nombreux à le consulter depuis sa mise en ligne en 2018.

La page d'accueil et page de la carte interactive sont les pages les plus consultées en 2020.

**GEOPECHE™**

LA CARTE DES PÊCHEURS



## Fédération du Tarn pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

3 et 5 Rue des jardins neufs - 81100 CASTRES  
federation81@pechetarn.fr - www.pechetarn.fr  
Tel : 05.63.35.55.56